

Au plus fort de la crise COVID, un peu d'air pour les professionnelles en soins

De nouvelles mesures temporaires pour protéger et retenir le personnel viennent d'être annoncées par le gouvernement. Ces nouvelles mesures, d'une durée de trois mois, devraient se déployer dans les prochains jours.

L'urgence d'agir devant la vague d'hospitalisations qui déferle sur le réseau de la santé a forcé le gouvernement à être, enfin, un peu plus à l'écoute des organisations syndicales, dont la FIQ. Il n'en reste pas moins que les mesures annoncées n'ont pas été négociées. Par ailleurs, elles ne viendront pas régler tous les problèmes auxquels font face les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes cliniques, mais ces mesures permettront de reconnaître l'effort supplémentaire effectué par les professionnelles en soins au front depuis 22 mois.

En attendant tous les détails des différentes mesures et leurs règles précises d'application, en voici un résumé:

Santé, sécurité et mieux-être au travail

- EPI et masques N95 pour les salariées visées par les recommandations de la CNESST;
- Accès facilité et élargi à la vaccination et au dépistage;
- Accumulation en banque de ½ journée de travail de vacances par jour de surtemps;
- Plus grande accessibilité à l'autogestion des horaires;
- Repas fourni pour celles travaillant en temps supplémentaire;
- Suspension des frais de stationnement.

Ensemble, les cinq grandes organisations syndicales de la santé et des services sociaux ont martelé leur grande priorité : la protection des travailleuses et des masques N95 pour toutes. Il faut des mesures fortes, claires et simples pour assurer la protection du personnel.

Incitatifs financiers

Le gouvernement met en place des mesures temporaires pour retenir le personnel, déjà épuisé, et ainsi combler quelques quarts de travail supplémentaire :

- Pour celles qui travaillent à temps complet : taux double pour une 6^e et une 7^e journée de travail;
- Pour celles qui travaillent à temps partiel : + 100 \$ par semaine de plus de 30 heures travaillées;
- Élargissement de la prime 035.

Les renforts promis par le gouvernement à coups de prime n'ont toujours pas joint les rangs du réseau public de santé. Les doutes que nous avons soulevés se sont concrétisés : le plan d'attraction du ministre de la Santé n'a pas fonctionné. Il est temps de changer de stratégie.

Améliorer vos conditions de travail, c'est protéger les patient-e-s québécois-e-s et le réseau public de santé. Et pour y arriver, la gestion par arrêtés ministériels doit cesser!